



## AVIS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Les membres sont informés que l'Assemblée générale annuelle 2025 de l'Association canadienne de la boulangerie aura lieu le **lundi 14 avril**, de **8 h 30 à 10 h 00**, au **Palais des congrès de Montréal, 1001 Place Jean-Paul-Riopelle, Montréal (QC)**.

Des collations légères ainsi que du café et du thé seront offerts avant l'AGA à 8 h 00.

La réunion sera suivie d'une séance de rencontre et d'échanges avec les administrateurs de l'ACB de 9 h 30 à 10 h 00.

L'inscription est obligatoire pour le Représentant officiel, qui est le membre votant à l'assemblée, à moins qu'une procuration ne soit désignée. Veuillez noter que la procuration doit être soumise à l'ACB avant l'assemblée.

### L'ordre du jour de l'assemblée comprendra :

1. La présentation et l'examen des rapports sur les activités et les finances de l'Association
2. La nomination des vérificateurs de l'Association
3. L'élection des directeurs de l'Association
4. Toute autre affaire pouvant être régulièrement soumise à l'assemblée

## INSTRUMENT DE PROCURATION

Afin d'assurer l'atteinte du quorum, nous encourageons tous les membres à remplir l'instrument de procuration, même s'ils prévoient assister en personne à l'Assemblée générale annuelle 2025.

 **Veillez remplir l'instrument de procuration d'ici le 31 mars 2025.**

 [Remplir l'instrument de procuration](#)

**Déjeuner de l'AGA commandité par:**

